



Le lavoir des Vernes



2024



Le Bourg



La gazette des Saint Ignions

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public
les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Maire et les Adjointes vous accueillent sur rendez-vous.
Tél : 03 85 26 35 12 - E-mail : mairie.st-igny-de-roche@wanadoo.fr

Panneau Pocket

Bravo ! Vous êtes déjà **583** à être connectés sur **Panneau Pocket** !

Simple et Gratuit, pour mieux vous informer et vous alerter, votre commune s'est équipée de l'application **Panneau Pocket**

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou votre ordinateur en recherchant **Panneau Pocket** sur **App Store ou Play Store**.

Ouvrez l'application et recherchez votre commune. Cliquez sur le **♥** à côté de son nom.
Vous recevrez alors les informations de votre commune !



**Fabrice Dejoux
et son conseil municipal
seraient heureux
de vous recevoir
pour la présentation
de leurs vœux
le vendredi 19 janvier 2024
à 19h00
à la salle polyvalente.**

**Le traditionnel verre de l'amitié
vous sera offert**



Directeur de Publication : Fabrice Dejoux

Rédacteurs : Sandrine Chavanon, Mylène Lacour, Magali Poizat, Pascal Durantet, Xavier Trémeaud.

Dépôt Légal janvier 2024

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de ce bulletin, il est possible qu'une erreur se soit glissée : veuillez-nous en excuser

Mise en page et impression : AGB Imprimerie Belmont de La Loire



2023

aura été
marqué
p a r

un contexte international

préoccupant : un conflit, sur le sol

européen, en Ukraine, qui s'enlise, une reprise des hostilités entre Israël et le Hamas et des troubles en mer Rouge. Ces événements, après le choc du covid, auront conduit à un taux d'inflation inédit depuis de nombreuses années et à la crise du coût de la vie.

Ce contexte économique qui nous a individuellement tous durement touché, a également eu un impact fort sur le budget de la commune, qui face au nécessaire resserrement des finances de l'état ne connaîtra sans doute pas une hausse de ses dotations. Cela demandera, encore, inévitablement, une plus grande maîtrise de la gestion communale.

Les perspectives pour 2024 semblent s'éclaircir, le gros de la crise inflationniste est probablement derrière nous, la hausse des prix de l'énergie ralenti, les prix à la production agricole se sont repliés, ceux des biens manufacturés n'augmentent plus, les taux d'intérêts devraient amorcer une baisse.

Si ces tendances se poursuivent, 2024 devrait nous offrir une bouffée d'oxygène.

Malgré les difficultés, 2023 restera marquée par de belles réussites, les projets initiés dès le début de notre mandat arrivent à leur terme, la micro-crèche devrait ouvrir au printemps et le Schéma Directeur d'Assainissement devrait aboutir cette année. Je profite de ses lignes pour vous inviter, si vous êtes raccordé au réseau collectif et si vous ne l'avez pas déjà fait, à prendre rendez-vous avec notre prestataire pour faire vérifier votre installation.

2023 ce sont également, les animations d'été et du 8 décembre, organisées, une nouvelle fois, avec passion par Sandrine, qui nous ont permis de nous rassembler, de partager, de retisser des liens. Préserver ces liens s'est préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village.

En 2024, deux grands chantiers s'ouvrent à nous ! Nous souhaitons, en effet, poursuivre des investissements forts sur notre commune pour qu'elle améliore son attractivité et qu'elle reste dynamique.

Ainsi, le conseil municipal s'est adjoint les services d'un bureau d'étude pour définir précisément les travaux de rénovation et d'isolation de la salle des sports. Cette année sera consacrée à mobiliser toutes les subventions et les partenariats, afin que les investissements consentis se réalisent, sans accabler les capacités d'actions des générations futures

Concernant l'aménagement des terrains communaux du centre bourg, le CAUE de Saône et Loire (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous accompagnera dans un travail de concertation, dès ce début d'année, pour que nous puissions définir ensemble le projet. Vous devriez être sollicités très rapidement.

Avant de conclure, je souhaite sincèrement remercier, tous les bénévoles qui, à travers le monde associatif et avec tout leur dynamisme, font vivre notre commune et nous offrent de très bons moments de convivialité.

Je remercie **tous les élus** pour leur implication sans faille dans les divers dossiers municipaux. Ils peuvent être fiers de leur travail.

Je tiens également à remercier **les services municipaux** qui autour d'Aurélie, gèrent les services, l'entretien des espaces communs, les problèmes quotidiens et aident à la réalisation des projets communaux.

Enfin, malgré mon aversion certaine pour les discours, la cérémonie des vœux sera reconduite. Elle sera l'occasion pour l'ensemble du conseil municipal et moi-même, de vous retrouver de façon simple et conviviale et de vous remercier chaleureusement, ainsi que les associations et le multiple rural qui font vivre la commune par leurs activités et les animations qu'ils proposent. **Nous vous attendons donc nombreux le 19 janvier à 19h, à la salle polyvalente, afin de partager un verre ensemble.**

Ainsi, pour cette nouvelle année qui commence, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite le meilleur. **Souhaitons-nous d'être libre, fier et heureux d'être qui nous sommes ; souhaitons-nous de l'empathie, de la fraternité ; souhaitons-nous de rêver grand et fort !**

Que cette nouvelle année, soit pour chacun d'entre vous une année de sérénité, de confiance, de réussite et de joie.

Sincèrement vôtre,
Fabrice Dejoux

Commission voirie

Les travaux d'investissement sont pris en charge par la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne. Pour cette année, aucun chantier de voirie n'a été effectué sur notre commune, nous espérons que ceux-ci reprendront en 2024 et les années suivantes.

La commune veille à l'entretien de ce qui reste sous sa responsabilité. L'entretien et le curage des fossés a été effectué par une entreprise de travaux agricoles ainsi que le rebouchage des trous avec un enrobé à froid par les employés municipaux.

A partir de 2024, la commune a choisi de procéder à un fauchage raisonné des accotements. Au printemps prochain, seront fauchés seulement les talus et accotements indispensables à la sécurité et à la visibilité dans les intersections et les virages dangereux. En automne, un broyage plus conséquent des talus et des accotements sur les voies communales sera réalisé.

Des travaux ont été entrepris par le département afin de sécuriser le carrefour de l'Alouette. Un terre-plein a été installé afin de faire ralentir les véhicules qui tournaient.



Commission bâtiments

En ce qui concerne notre patrimoine immobilier, vous aurez constaté que les fenêtres et les volets de la maison Chinardet ont subi une cure de jouvence. En effet, c'était commandé depuis longtemps et cette année, enfin, les entreprises SR Menuiseries et CGL ont mené à bien la restauration de nos menuiseries.

Un autre bâtiment emblématique de notre village a eu droit à des soins importants : notre église qui depuis déjà longtemps souffrait d'infiltrations. Des chenaux et des descentes côté nord ont été remis en état. Il y eut tout d'abord l'intervention de l'entreprise Troncy, au niveau de la zinguerie et du toit, puis celle de l'entreprise Ballot, pour restaurer le plâtre à différents endroits.

Si on se tourne un peu plus vers l'avenir, notre micro-crèche avance bien, les délais de réalisation sont tenus grâce au maître d'œuvre, Mireille Roulleau qui suit le chantier et aux entreprises qui ont tenu le calendrier, même si les aménagements extérieurs ont pris un petit peu de retard. La livraison du bâtiment devrait avoir lieu début janvier, les peintures sont en train d'être terminées et l'ouverture sera effective en mars 2024.



Commission Assainissement

Le schéma directeur d'assainissement (SDA)

La réalisation d'un schéma directeur d'assainissement étendu à la gestion des eaux pluviales urbaines sur le territoire de la commune de Saint Igny de Roche est en cours. Il s'agit d'une étude des impacts des rejets domestiques sur le milieu naturel.

Le périmètre de l'étude s'étend sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint Igny de Roche, en tenant compte de sa situation par rapport à l'amont et l'aval du bassin versant. La collectivité est compétente en matière de :

- Assainissement : collecte, transport et dépollution ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines. Elle correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines et à urbaniser.

Pour ces deux compétences, l'étude concernera les réseaux, ouvrages, points de rejets, etc. L'étude de la gestion intégrée des eaux pluviales comprendra notamment les espaces publics, le foncier bâti et non-bâti de la collectivité, les façades et chéneaux

donnant sur le domaine public.

En dehors du centre bourg, les eaux de ruissellement ne sont pas concernées par cette étude.

Objectifs du SDA

Le schéma directeur est un véritable outil de gestion et de programmation pluriannuelle pour la collectivité. Il doit permettre de déterminer et cerner les éventuels dysfonctionnements et insuffisances ainsi que les améliorations à apporter et les solutions envisageables afin de disposer d'un système d'assainissement et de gestion des eaux pluviales cohérent et pérenne à l'échelle du territoire de Saint Igny de Roche.

C'est un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation.

La collectivité souhaite ainsi s'assurer que le service est rendu dans des conditions réglementaires et techniques satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer à l'être dans l'avenir.

Cette étude a pour objectifs de :

- Améliorer la connaissance des infrastructures, de l'état et du fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux



Lagune des Vernes



pluviales existant (collecte, transport, stockage et dépollution) ;

- Recenser et mettre en évidence les problèmes existants et émergents, tant réglementaires que techniques, tant au niveau des ouvrages de dépollution qu'au niveau des réseaux de collecte ou du service : dysfonctionnements, limites et points à risque ;
- Appréhender les besoins assainissement et eaux pluviales à court, moyen et long terme ;
- Proposer à la collectivité des solutions techniques appropriées et viables afin de remédier aux faiblesses et insuffisances de l'existant et d'optimiser le fonctionnement et la gestion de l'ensemble des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales existant en situation actuelle et future ;
- Permettre à la commune de faire des choix justifiés quant aux orientations futures de la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales ;
- Proposer à la collectivité une stratégie de renouvellement de son patrimoine.

Aujourd'hui

Dans le cadre de cette étude, des contrôles de tous les branchements de tout à l'égout sont prévus. Ce contrôle a débuté en décembre 2023 et se terminera en janvier 2024. Il permettra de vérifier la séparativité du réseau d'eaux usées avec celui du réseau des eaux pluviales par des tests au colorant et par résonance. Ce contrôle est aujourd'hui gratuit. Il est indispensable lors de la vente de la maison ou de l'établissement d'une succession. Ce contrôle sera réalisé par les techniciens de Réalités Environnement. Il dure une heure environ. Vous pouvez encore prendre rendez-vous en mairie.



Lagune des Traives

Commission Action Sociale

Aide aux vacances

Cette année, la commission action sociale a proposé de maintenir l'aide aux vacances pour les enfants de moins de 18 ans qui fréquentent un accueil de loisirs ou une colonie, dans les mêmes conditions sur l'année précédente.

Ainsi, au 1er juillet 2023, l'aide aux familles pour une journée d'accueil est de 3,00€ et de 1,50€ pour une demi journée, et ce, pendant toutes les vacances scolaires. Cette proposition a été validée en conseil municipal du 12 juin. Les centres de Belmont, Chauffailles et Colombier ont été destinataires de la délibération et doivent appliquer ces réductions lors de chaque période de vacances scolaires, directement sur la facturation aux familles. Si ce n'était pas le cas, ou si vos enfants fréquentent un autre site (Charlieu...), nous vous invitons à prendre contact avec la secrétaire, Aurélie (03.85.26.35.12) qui vous indiquera les pièces à fournir.

Repas des aînés

C'est dans une ambiance ensoleillée et chaleureuse



que s'est déroulé, le 3 décembre dernier, le repas des aînés. Cette année, les Antilles étaient au rendez-vous, avec le groupe Patrick Pierre Band qui a su faire danser une grande partie des invités, jusqu'en

fin d'après-midi. Les 47 convives ont eu plaisir à se retrouver autour d'un repas de fête, préparé par le traiteur Millet et servi par le maire et l'ensemble de la commission, accompagnés de bénévoles. Un grand merci à eux.



Colis de Noël

Pour conclure l'année, l'équipe de la commission Action Sociale a eu plaisir à préparer les 35 colis de Noël qui ont ensuite été distribués à nos aînés de plus de 80 ans. Ainsi 10 couples et 15 personnes isolées ont pu bénéficier de ces gourmandises locales. Comme chaque année, les enfants de la garderie avaient préparé de belles cartes de vœux pour joindre aux colis, et nous les en remercions.



Commission École Enfance Famille

AFFAIRES SCOLAIRES

La commission école enfance famille a proposé de maintenir les tarifs de la cantine et de la garderie, tels que définis en 2022.

Concernant les tarifs de la garderie,

Un tarif par enfant, dégressif selon la constitution de la famille	
Pour un accueil de 4 demi-journées par semaine	1 enfant = 35 €/trimestre
	2 enfants = 50 €/trimestre
	3 enfants et plus = 60 €/trimestre
Pour un accueil de 4 journées par semaine	1 enfant = 60 €/trimestre
	2 enfants = 80 €/trimestre
	3 enfants et plus = 100 €/trimestre
La carte accueil occasionnel à 15 € les 15 demi-journées / enfant	

A noter qu'un temps d'étude est organisé pour les élèves souhaitant s'inscrire, du lundi au vendredi.

Concernant les tarifs de la cantine,

QF inférieur ou égal à 1000€	1,00€
1001€ < QF < 1500€	4,00€
QF > 1501€	4,10€

La tarification sociale mise en place en 2022 a permis à près de la moitié des enfants fréquentant la cantine, de bénéficier d'un repas à 1€. L'augmentation de 678 repas servis en plus sur l'année engendre une baisse du coût du repas, le portant ainsi à 6,76€, contre 7,27€ en 2021

PETITE ENFANCE

Après 9 mois de travaux, le projet micro-crèche touche à son terme avec une réception de chantier prévue fin janvier. Restera aux services de PMI (Protection Maternelle Infantile) la visite des locaux dans le but de délivrer l'agrément qui permettra d'accueillir 12 enfants à partir du 1^{er} mars. Le mois de février sera donc consacré à l'aménagement de la structure, par l'ADMR.



Commissions

Commissions des Associations

Cette année 2023 vous avez été très nombreux, à venir nous rejoindre aux estivales Saintigniones, Le vendredi 16 juin le groupe Pop Rock «Cover Club » a animé cette belle soirée d'été avec la participation des associations de la Saumonée (les pêcheurs) et du Roitelet (les chasseurs).

Le vendredi 21 juin, le groupe « Shelta » a interprété de belles musiques Irlandaises avec la participation de l'association des Classes en 8. Nous comptons sur vous et de nouvelles associations pour renouveler l'expérience sur 2024.



Le 28 juin, un magicien «Le Presque Digitateur» est venu animer la fête de l'Ecole, avec l'APE (les parents d'élèves).



Comme il fallait également clôturer cette année en chanson, le vendredi 8 décembre, de nombreux spectateurs sont venus participer au concert du groupe « Gospel Groove », malgré le froid dans l'église.



Les classes en 4 ont servi le vin chaud et les crêpes pour terminer cette belle soirée.

Merci à vous tous pour votre belle participation !

Commissions

Commission Fleurissement et décorations de Noël



Cette année nos fleurs ont encore beaucoup souffert de la sécheresse, les restrictions d'eau successives ne nous ont pas permis d'arroser suffisamment et les œillets donnés par un élu dans les bacs en terre n'ont pas résisté à la chaleur.

Pour Noël, des décorations en bois ont été réalisées par les menuiseries Duperron.

Les peintures ont été réalisées par les élus, bénévoles et

employés communaux. Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps.

La boîte du Père Noël et les décorations ont été installés par les conseillers municipaux.

Un grand merci à Philippe et Marie Duperron pour leur accueil dans leur atelier et toutes ses réalisations.



Infos diverses Mairie

LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Le point d'apport volontaire situé au carrefour des Pins et des Crozes est géré par la communauté de communes Sud Brionnais Bourgogne

Il permet de collecter le verre, les emballages recyclables : plastiques, briques alimentaires, petits cartons, boîtes de conserves et le papier et les vêtements usagés.

Par contre, en aucun cas il ne doit servir de dépôt sauvage d'ordures ménagères ni de gros encombrants (matelas, meubles, ferrailles, etc.). Pour cela il y a la déchetterie de Chauffailles.

Horaire de la déchetterie : Parc d'activité des Bruyères à Chauffailles

Le lundi de 9h à 12h

Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

De 9h à 12h et de 14h à 18h (L'été du 01/04 au 31/10)

De 9h à 12h et de 14h à 17h30 (L'hiver du 01/11 au 31/03)



Le jour collecte des ordures ménagères change au 1er janvier 2024.

Elles seront dorénavant ramassées le mardi.

Il est préférable de sortir vos poubelles la veille.

En fonction du jour férié, la collecte passe au lendemain.

TONTE DES PELOUSE, TRAVAUX DE JARDIN ET BRICOLAGE

Légalement, ces petits travaux doivent être effectués :

- Les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires.



CHIENS ERRANTS

Depuis quelques temps, nous constatons que de nombreux chiens errent sur la commune.

Pour la sécurité de tous et le «bien vivre ensemble», il est rappelé aux propriétaires que la divagation d'un animal est passible d'une amende de 150 € mais aussi, qu'un chien doit toujours être tenu en laisse sur la voie publique, sous peine d'une amende de 30 €.



JAPPEMENT INTEMPESTIF

Il est rappelé au propriétaire de chien que les jappements intempestifs de leur animal dérangent le voisinage. Des sanctions pourraient être prises si cela perdurait.

CARACTERISTIQUES DES CLOTURES ET PLANTATIONS

Les clôtures devront être construites en retrait ou à l'alignement. Des reculs pourront être imposés selon le type de clôture. Les plantations de haies vives, d'une hauteur inférieure à 2 mètres, seront implantées à une distance d'au moins 50 cm de l'alignement. Leur développement et leur conduite devront être assurés pour que la face externe de la haie ne fasse pas saillie sur l'alignement.

La plantation des arbres de haute tige, à moins de 2 mètres de l'alignement, devra faire l'objet d'une autorisation spécifique.

La collectivité procède au débroussaillage annuel des dépendances de la chaussée, des fossés et des talus, dans la limite du domaine public. (Article 24 du règlement de voirie BSB)

DEGAGEMENT DE VISIBILITE

Si les conditions de visibilité le nécessitent, à l'approche d'un carrefour ou dans une courbe de la voie, la hauteur des haies ne pourra excéder 1 m au-dessus de l'axe des chaussées

- sur une longueur de 50 m comptée de part et d'autre du centre du carrefour,
- sur tout le développement de la courbe et sur une longueur de 30 m dans les alignements droits adjacents à celle-ci. (Article 25 du règlement de voirie BSB)

ELAGAGE ET ABATTAGE

Les branches des arbres situés sur les propriétés riveraines à proximité du domaine public doivent être élaguées, à la diligence de leur propriétaire, de façon à dégager le gabarit de la voie.

Les racines des arbres situés sur les propriétés riveraines et qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupées, à la diligence de leur propriétaire, s'il existe un fossé le long de la route, à l'aplomb dudit fossé ou à 1m du bord de la chaussée s'il n'en existe pas.

Les arbres morts présentant un risque pour les usagers du domaine public routier seront abattus sans délais par leur propriétaire. (Article 26 du règlement de voirie BSB)

STOCKAGE DE BOIS

Le stockage des grumes peut se faire le long des voies communales à une distance de 3 mètres par rapport à la chaussée. La même règle est appliquée le long des chemins ruraux d'intérêt communautaire (dans la mesure du possible des plates-formes de stockage devront être aménagées en terrain privé).

Il devra faire l'objet d'une autorisation préalable (permis de stationnement), accompagné d'un état des lieux initial et final avec remise en état.

De même, le chargement de bois nécessite un arrêté de circulation avec états des lieux. (Article 27 du règlement de voirie BSB)

Démarches administratives

Carte nationale d'identité et passeport

Carte d'identité (valable 10 ou 15 ans) et passeport (valable 5 ou 10 ans): Pré-demande non obligatoire à remplir en ligne sur le site Service-Public.fr.

Ensuite prendre rendez-vous dans les mairies habilitées : La Clayette, Charlieu, Belmont...

Recensement citoyen

Tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans auprès de leur mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. L'attestation nécessaire pour se présenter à un concours ou un examen (BAC, permis de conduire...) sera délivrée.

Inscription sur les listes électorales

Apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile, en mairie ou faire une démarche sur le site Service-Public.fr.

L'inscription dans la nouvelle commune entraîne la radiation sur la liste de l'ancien lieu de résidence.

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen, au moment de ses 16 ans.

Extrait de casier judiciaire

Envoyer une demande écrite en joignant la photocopie du livret de famille et une enveloppe timbrée à :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

107 Rue de Landreau

44079 NANTES

Possibilité de faire la demande en ligne :

<https://cnj.justice.gouv.fr>

Déclaration de naissance

Elle doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours. Pour les couples non mariés, une déclaration de reconnaissance avant la naissance peut être effectuée dans n'importe quelle mairie.

Mariage

Une dossier doit être retiré au minimum 2 mois avant le mariage auprès de la mairie.

Pacs

Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

Soit à la mairie de leur lieu de résidence commune

Soit auprès d'un notaire.

Décès

La déclaration doit être faite dans les 24 heures en mairie du lieu de décès.

Extrait d'acte ou copie intégrale

L'extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès est à demander auprès de la mairie où a été établi l'acte.



Bienvenue aux bébés !



Syhen Isabelle Tasdemir
née le 24 mars



Esmée Dorland Balouzat
née le 31 Août

Bienvenue également à Lyano et Eva



Félicitations aux mariés !



**Jennifer Isabelle Catellain
et Yassine Tasdemir
Le 7 janvier 2023**

Ils nous ont quittés cette année...

Pierre Marie Joanny Berry, le 20 février à Paray le Monial,
Renée Jeanne Simone Jolivet née Badolle, le 13 mai à Roanne,
Alain Guy Louis Favre, le 19 mai à Saint Igny de Roche,
Simone Marie Louise Fayard née Laforêt, le 9 juin à Chauffailles,
Bernard Chabannon, le 29 août à Sennecey le Grand,
Jean-Claude Lajugie, le 24 novembre à Roanne.



Vie communale

Tarif location salle

Salle polyvalente (150 personnes maximum)

Associations communales :	gratuite
Associations d'intérêt cantonal :	gratuite
Activités commerciales des entreprises non communales :	interdites
Activités commerciales des entreprises communales :	200,00 €
Personnes de la commune :	150,00 €
Personnes extérieures :	300,00 €
Réveillon du Jour de l'An personnes de la commune:	300,00 €
Réveillon du Jour de l'An personnes extérieures	350,00 €

Location sous-sol : 60,00 €

(Uniquement vin d'honneur, sous réserve de disponibilité)

Un chèque de caution de 200,00 € sera dorénavant demandé.

Location de table 2,00 €

Location de banc 1,00 €



Salle de la Maison Chinardet (30 personnes max), en journée uniquement :

Associations :	gratuite
Résidents :	30,00 €
Personnes de la commune :	60,00 €
Personnes extérieures :	90,00 €
Vins d'honneur :	30,00 €



Sous Dun les bibliothèques...

A Saint Igny de Roche, ouverture tous les jeudis de 15h à 18h.

La bibliothèque se situe à côté de la mairie au 50 impasse Mont-Selaige et depuis le début d'année elle a investi une pièce plus grande, toujours dans le même bâtiment.

En liaison avec la bibliothèque de Chauffailles de nombreux livres, dvd, livre lus à voix haute, BD, livre pour enfants sont à disposition et peuvent être réservés.

L'emprunt est possible pour 3 semaines et 2 pour les nouveautés.

Le renouvellement chaque semaine de livres et revues permet à chacun de trouver son bonheur.

Des animations sont organisées avec les scolaires à chaque vacance en rapport avec leur projet éducatif et chaque enfant ramène un livre à la maison à lire durant cette période.

Pendant la période estivale des tables et des chaises sont installées à l'extérieur pour lire.

Tarif pour 12 mois :

Enfant de moins de 15 ans : gratuit

Jeune de 15 à 18 ans : 4€

Adulte : 8 €

Couple : 11 €

Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emplois, personne en situation de handicap, résidant en EPHAD et RPA) : 4€

Vie communale

LUMIERE SUR LES COMMERCES DE SAINT IGNY !

ATLAS

Située 433 Grand Route du Botoret,
L'enseigne Atlas a été reprise par M. Meyer en mars
2020. Vous y trouverez des meubles, de la literie,
des décorations, de l'électroménager... et aussi, à
Chauffailles, des cuisines. Aujourd'hui, 7 salariés
travaillent sur ces 2 sites.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9 h à
12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Tél 03.85.26.35.41



MULTIPLE RURAL « LE ST IGNY »

Présent depuis 4 ans sur notre commune, Adrien
et Emmanuelle vous accueillent dans leur épicerie
et leur bar les lundis, mardis, jeudis, vendredis,
samedis de 7 h à 13 h et de 16 h à 20 h et le dimanche
de 7 h à 13 h.

Ils vous proposent des produits locaux, fromages,
fruits et légumes, du vin et font également dépôts
de pain.

Ils sont partenaire de la Française des jeux et
organisent occasionnellement des soirées à thème !
Tel : 03.85.26.69.28

LUMIERE SUR LES COMMERCES DE SAINT IGNY !

LA POTERIE

Sylvie Déverchère exerce son activité de potière depuis 1988. Elle réalise une large gamme de poteries de grés utilitaire décorée qu'elle propose à la vente dans sa boutique au 262 Rue de l'Alouette. Elle organise également des ateliers de poterie et de modelage, des animations dans les écoles...

En 2024, Sylvie partira à la retraite et c'est son fils, Antoine Wilmet, et sa compagne, Alejandra Bahamon, qui reprendront l'activité avec un nouveau style de poterie. Antoine continuera de donner des cours à l'atelier. La boutique est ouverte les mercredis, vendredis et samedis de 14h30 à 19h et sur rendez-vous.

Tél : 03.85.26.33.09 **Mail** : sylvie@deverchere.com



MARMITE ET COCOTTE

Marmite et Cocotte est un commerce ambulant mais son siège social est situé sur le Chemin du Bois de Vessien.

Gilles Laroche vous accueille sur les marchés :

Le mercredi à Charolles,

Le jeudi à Matour,

Le vendredi à Chauffailles,

Le samedi à Cours et

Un dimanche sur deux à Belmont de la Loire.

Il est également traiteur et vous prépare des savoureux plats, sur commande.

Tel : 06.80.59.50.87

A l'École

La rentrée 2023 a été marquée par de nouvelles arrivées dans l'équipe pédagogique. Ainsi deux nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe : Mme Lisa Wanko dans la classe des CM1/CM2 et Mme Alyxia Delhomme qui décharge la directrice chaque mardi en classe de CE1/CE2. Nous comptons également deux nouvelles ATSEM, toutes deux à mi-temps dans la classe des GS/CP : Mme Gohar Hovsepyan et Mme Chloé Delorme. Les trois autres enseignantes restent connues des Saintignions puisque Mme Marignan fêtait sa 10ème rentrée à St Igny et Mmes Arthaud et Thévenet leur 14ème rentrée dans la commune.

Les élèves sont répartis de la façon suivante : tout petits, petits, moyens constituent une classe de 26 élèves de maternelle avec Madame Marignan (toujours assistée de Mme Véronique Lacarelle, ATSEM de la classe), 17 élèves en grande section et cours préparatoire avec Mme Arthaud, 19 élèves en cours élémentaire avec Mesdames Delhomme et Thévenet et 24 élèves en cours moyen avec Madame Wanko.

Cette année étant marquée par le sport en France, les enseignantes ont choisi de travailler sur ce thème. C'est pourquoi, chaque élève a pu participer à un stage de cirque durant la semaine du 6 au 10 novembre. La compagnie Tempo s'est installée dans le gymnase et les élèves ont pu tous les jours, grâce aux deux intervenants, s'initier au jonglage, à l'équilibre et à l'art du clown. Ensuite, cette expérience a été prolongée dans les classes durant les mois de novembre et décembre pendant les cours d'EPS et toute l'école se rendra en mars à Saint Maurice les Châteauneuf pour assister à un spectacle de cette même compagnie sous chapiteau.



De plus, nous maintenons les traditionnelles rencontres sportives inter-écoles rurales avec les communes de Tancon, Coublanc, Saint-Maurice, Chassigny et Mussy pour les élèves de la grande section au CM2. Cette année, les élèves se rencontreront deux fois : autour de la gymnastique en février et en avril, l'actualité aidant, ce sera une journée d'olympiades.

A cela, s'ajoutent bien sûr le cycle de natation en juin pour les mêmes élèves à la piscine de Chauffailles, ainsi qu'un cycle vélo au printemps pour tous les élèves de l'école. A l'issue de ce cycle, les CM1/CM2 participeront à l'annuel triathlon de Chauffailles avec les 6èmes du collège Mermoz.

Nous n'en oublions pas pour autant la culture. Ainsi, comme chaque année, tous les élèves de l'école bénéficieront de trois projections au cinéma de Chauffailles, un spectacle vivant à l'Espace Culturel du Brionnais, une sortie à la médiathèque de Chauffailles ainsi que pour certaines classes des accueils à la bibliothèque de St Igny. Nous remercions d'ailleurs vivement les bénévoles qui nous y accueillent tous les deux mois.

De nouveaux projets ont également été initiés cette année : ainsi, pour la première fois, l'école crée sa chorale en réunissant une fois par mois les 86 élèves ; « l'heure du conte » a lieu tous les mois. Il s'agit d'un moment où chaque enseignante narre une histoire sans support visuel à une autre classe que la

sienne ; « La p'tite gazette » : chaque vendredi, les élèves de maternelle se rendent dans une classe de l'élémentaire et les deux classes se présentent une activité qu'elles ont faites ; enfin, les CE1/CE2 participent une fois tous les deux mois à un « English Day ». Ce jour-là, leur emploi du temps est bousculé pour passer la journée entière en anglais.

Sur le plan environnemental, les élèves de la GS au CE2 continuent leur projet jardin avec cette année l'intervention de Camille Goutin de Via-Terra pour travailler notamment sur le paillage, le compost et les insectes pollinisateurs.

La classe de GS-CP s'initie à l'école dans la nature en allant régulièrement faire classe à l'extérieur (en forêt, dans le jardin, dans le parc, dans la cour...) afin de mobiliser tous les sens des enfants pour optimiser leurs apprentissages.



D'autre part, depuis l'an dernier, les langues prennent de plus en plus de place dans les classes car l'école se lance dans l'initiation aux langues vivantes. Ainsi les élèves de maternelle s'initient à la langue des signes, à l'anglais, et à l'espagnol ; les GS/CP à l'italien et à l'anglais ; les CE1/CE2 bénéficient d'un enseignement d'anglais renforcé en réalisant notamment les séances d'EPS en anglais et les CM continuent leur apprentissage de l'anglais.

Enfin, pour fêter la fin de l'année scolaire, les élèves offriront une petite prestation de cirque le vendredi 21 juin à 18h au gymnase.

NB : Pour les nouvelles familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée de septembre, les inscriptions se font tout au long de l'année en mairie.



A l'Ecole

Petite rétrospective sur l'année 2022-2023 qui avait été marquée pour la classe des CM, par le retour des visites au collège. En effet, si celles-ci avaient été annulées depuis plusieurs années par un inspecteur de l'Education Nationale, elles ont pu reprendre au printemps dernier pour le plus grand bonheur des élèves. Ainsi, les CM1 et CM2 ont pu intégrer une classe de 6^{ème} du collège Mermoz pour une matinée et finir cette expérience en mangeant au self.

Les enfants étaient ravis de cette expérience et ont tenu à vous faire partager le compte-rendu de cette journée.

Nous profitons de cette page pour signaler le départ de Frédéric Regard qui a enseigné durant six années aux CM de St Igny et qui depuis la rentrée de septembre, enseigne désormais dans une autre école. Nous lui souhaitons une belle continuation.

Les CM de St Igny en visite au collège J. Mermoz

Le passage au collège est un moment important dans la vie d'un écolier mais il y a beaucoup de changements qui sont source d'inquiétude.

Alors les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter le collège J. Mermoz à Chauffailles afin de le découvrir.



« Nous sommes partis de l'école à 8h45 en bus pour aller au collège. Quand nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par le CPE (Conseiller Principal d'Éducation, il organise la vie des collégiens) et Mme Podgorski, la Principale (c'est la directrice). Nous avons parlé du collège avec le CPE : ses différences avec l'école primaire, des heures de colle, du carnet de correspondance, de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit.

Ensuite, nous sommes allés dans la salle du foyer des élèves où nous avons commencé un jeu de piste pour découvrir les différents endroits du collège. La principale nous a envoyé par deux pour trouver les codes cachés à côté des portes de l'infirmerie, du CDI (la bibliothèque), d'une salle de cours, de la salle informatique, du self, du bureau du CPE, de la salle d'arts plastiques et du bureau de la vie scolaire.

Après une récréation avec les autres collégiens, nous avons eu un cours d'histoire-géographie avec les 6èmes. Ils avaient préparé des ateliers.



Puis nous sommes allés dans une autre salle pour suivre un cours d'allemand.

Puis nous sommes allés au self : on doit prendre un plateau, et choisir soi-même son entrée et son dessert. On va s'asseoir où on veut et on peut manger avec les copains et les copines. Quand on a fini, on débarrasse notre plateau.

« ... cette journée m'a plu, j'ai appris beaucoup de choses... »Sacha

« ... maintenant, je n'ai plus peur du collège... »
Maïssane

« ... j'ai aimé le jeu de piste pour découvrir les différentes salles du collège... » Josua

« ... maintenant, j'ai hâte d'aller au collège... »
Angéline

« ... j'ai beaucoup aimé les cours, les profs... » Tyméa

« ... j'ai bien aimé le self... » Mayson

L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a pour but d'aider financièrement les projets scolaires et ainsi favoriser les sorties pour nos enfants (stage de cirque, voyage, bus, cinéma ...) Comme beaucoup d'association, la pandémie a ralenti la participation des parents.

Mais cette année, l'APE retrouve une dynamique grâce à l'ensemble des anciens et nouveaux parents. Nous tenons à remercier les parents, l'équipe pédagogique pour leur investissement dans la vie de nos enfants mais aussi la municipalité et les autres associations pour le prêt de matériel.

APE



SAINT IGNY CAFES RENCONTRES

Cette année, l'association a changé de nom. Cette modification fut laborieuse mais Saint Igny Cafés Rencontres plus explicite remplace la Joie de Vivre. L'association est ouverte à toute personne, quel que soit son âge, retraitée ou non, payant une cotisation. Elle permet la mise en œuvre d'activités spécifiques au sein de l'association.

Lors de l'assemblée générale, 37 des 46 membres étaient présents. Des jeunes nous ont rejoints et certains de nos aînés malheureusement s'éloignent. La vie en va ainsi.

Nous nous retrouvons en moyenne à 28 lors de chaque rencontre.

Après le traditionnel café gâteau, chacun y trouve son compte, entre conversation, jeux de société, jeux de cartes et jeux de boules à la belle saison.

Certains d'entre nous n'ont pas peur d'apprendre de nouveaux jeux ou redécouvrent des jeux oubliés depuis des décennies.

Le loto

organisé par et pour les membres nous a permis de passer un bon après-midi. Des lots ont été achetés par l'association, d'autres ont été demandés à des commerçants. Adrien, le restaurant le Chofaye, la Librairie du Coin, la boutique de Ressins.

La sortie d'une journée

Nous sommes partis 47 en direction du Nivernais et du Bazois. Nous avons effectué une visite commentée de la safranière du Morvan. L'exploitation est située dans un environnement préservé, non loin du canal du Nivernais. Nous avons découvert la culture si particulière de cette fleur et nous avons dégusté des produits safranés.

Après un excellent repas, nous avons embarqué pour une croisière commentée sur le canal du Nivernais. Un cadre magique, dans une ambiance calme, sereine et conviviale.

Découverte du site le plus prestigieux du Canal du Nivernais : «les voûtes de la Collancelle». Trois tunnels en pierre, construit il y a plus de deux cents ans.

Sous la végétation dense surgit tout à coup un tunnel de 750 m qui nous rappelle que le canal du Nivernais, tout sauvage qu'il semble, est né de la main de l'homme. L'«Art du Temps» est un bateau de promenade panoramique équipé de deux moteurs électriques, qui présentent l'originalité de fonctionner à l'énergie solaire.

Reprise de l'autocar pour une arrivée à Saint Igny en début de soirée. Ce fut un succès.



Le passage du Tour de France :

Nous sommes allés le voir entre le col des Ailletts et le col des Echarmeaux. La caravane passa vers 12 h30 et les coureurs vers 14 h 15. Il n'y a eu qu'une petite participation, nous n'étions que 10

mais l'ambiance fut excellente. L'emplacement dont l'initiateur fut Bernard fit l'unanimité. Il faut remercier son ami, propriétaire du terrain qui nous accueille après avoir nettoyé les abords de sa parcelle.

Le Repas grillades

connut un vif succès avec 43 personnes présentes. Il faut remercier Jean Pierre et son équipe qui œuvraient d'un côté et Mylène et la sienne qui s'affairaient de l'autre. Tout le monde ou presque, mit la main à la pâte, ce qui permit de réussir une telle journée.

L'après-midi dansant

la chaleur rebuta beaucoup de monde et la date était peut être mal choisie. C'est sans doute pour ces raisons que nous ne nous retrouvâmes qu'une trentaine à guincher sous la férule de Jeannot qui a fait l'unanimité.

Les sorties restaurant

une quarantaine de personnes sont présentes. Nous sommes allés les deux fois au Restaurant le Chofaye. L'association prend à sa charge l'apéritif, le

vin et le café.

Parallèlement à nos activités mensuelles, nous avons mis en place un achat groupé de tickets cinéma.

Certains se sont retrouvés pour jouer aux boules. Des activités pour 2024 ont été proposées lors de l'assemblée générale, à savoir une initiation aux premiers secours, une activité cuisine et la réalisation d'un trombinoscope des anciens saint ignions.

Dates des rencontres et manifestations 2024 :

Jeudi 11 janvier : galette des rois et paiement des cotisations

Jeudi 8 février : bugnes

Jeudi 14 mars : restaurant puis retour à la salle de l'AGS

Dimanche 24 mars : Thé dansant

Jeudi 11 avril : loto réservé aux membres

Jeudi 16 mai : matinée cuisine et après-midi convivial (3 ème jeudi)

Mardi 11 juin : Voyage d'une journée

Chamboeuf village jardin dédié aux roses d'Antoine Meilland repas

Saint Galmier : Visite de l'espace découverte de la source Badoit

Jeudi 13 juin : après-midi convivial

Jeudi 11 juillet : Repas grillades.

Jeudi 8 août : après-midi convivial

Jeudi 12 septembre : après-midi convivial

Jeudi 10 octobre : restaurant puis retour à la salle de l'AGS

Jeudi 14 novembre : assemblée générale

Jeudi 12 décembre : Noël

Mot du président suite à l'assemblée générale,

Dans un premier temps, je tiens à vous remercier de votre présence et de la confiance que vous m'avez apportée il y a un an. J'ai mis tout mon cœur et toute ma force pour réaliser la mission que vous m'avez confiée. Je ne regrette en rien la tâche qui m'incombe et j'espère avoir accompli une grande partie des objectifs que nous nous étions fixés. Dans un second temps, je tiens à exprimer ma gratitude envers le conseil d'administration et le bureau qui sans eux rien aurait été possible. Suite à l'assemblée générale le bureau a été reconduit.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024.



AMICALE DES CLASSES EN 8 DE SAINT IGNY DE ROCHE

Encore une année qui se termine et bien heureusement une année normale par rapport aux années précédentes. – Le Président et le Vice-Président sont passés en interview à TV Brionnais le 26 avril 2023 à 18H sur le site internet Tv Brionnais.

Nous avons pu organiser notre brocante le 14 Mai 2023 avec ces fameuses tripes et ses fameux jambons au chaudron. Le temps était pluvieux et maussade mais cela ne nous a pas empêché de vendre nos repas.



Pose des banderoles Pub « OUF » après 3 ans de pause Covid. La salle des sports comme on aime la voir (Merci à la municipalité de la mise à disposition)

Les fourneaux sont rallumés, les cuistots ont retroussé leur manche.

Le vendredi 23 Juin 2023, nous avons participé à la Soirée Estivale Saint Ignienne organisée par la Mairie ou nous avons tenu une buvette et un buffet pour accueillir le groupe SHELTA IRISH MUSIC groupe irlandais qui a été apprécié par les St Ignions.

Le Vendredi 7 Juillet 2023, nous avons effectué notre réunion bilan brocante et soirée St Ignienne suivie d'un apéritif dînatoire pour remercier les conscrits et les bénévoles présents à la brocante



POUR LE COUP DU MILIEU UNE JOURNEE FESTIVE

Arrêt à la «Belle Epoque»
à midi

Arrivée en soirée
au cabaret de Trivy



Notre journée du «coup du milieu» s'est déroulée le Samedi 16 Septembre. Nous avons pris un repas à la Belle Epoque à la Clayette à midi ensuite nous avons pris la direction de Châtenay pour aller visiter le Musée des Vieux Métiers et enfin nous avons fini notre journée au cabaret Moulin du Lac à Trivy avec un repas et une soirée Cabaret.

A minuit après un spectacle inoubliable. Un grand merci au Moulin du Lac et aux artistes qui nous ont gratifié d'une photo souvenir avec l'Amicale de Classe en 8



Notre Assemblée Générale a eu lieu le Dimanche 05 Novembre suivie d'un repas pour ceux qui le pouvaient et qui le souhaitaient au Domaine de la Doux à St Denis de Cabanne.

Pour les nouveaux arrivants à St Igny et qui sont nés en 8, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de la prochaine réunion de l'Amicale des Classes en 8 qui aura lieu le Vendredi 12 Janvier à 19H45 à la Maison des Associations ou n'hésitez pas à contacter un membre du bureau dont voici les coordonnées :

Président : Patrice Le Blond : 06-20-40-63-01

Vice-Président : Daniel Déverchère : 06-06-67-09-76

Trésorier : Jean François Démurger : 06-72-48-51-34

Vice trésorière : Chantal Millet : 06-40-12-87-41

Secrétaire : Sandra Poinot : 06-30-59-14-61

Vice-secrétaire : Pascal Durantet : 06-95-05-31-61

Ainsi que les membres actifs :

Jean Paul Troncy : 06-86-94-07-81, Elodie Billard : 06-70-47-83-23 ,Céline Labrosse : 06-81-18-92-42

Pour 2024, nous avons réservé la date du 26 Mai 2024 car à la date initiale c'est à dire le deuxième dimanche de Mai c'est la semaine du 08 Mai suivie du Pont de l'Ascension. L'Association vous souhaite à tous et à toutes d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

SPORT DETENTE

Cette association a pour objet la pratique de différents sports ou activités à titre de loisirs et de détente, l'activité principale étant actuellement le tennis. L'objectif est également de permettre aux membres de se rencontrer pour partager leurs loisirs et créer des moments de convivialité autour du sport.



Les membres de l'Association peuvent utiliser la salle des sports de St Igny de Roche pour jouer au tennis pendant les créneaux libres et ceux réservés à l'association. Depuis plusieurs années, une entente a été créée avec l'association sportive de Tancon qui permet aux membres d'utiliser également le terrain de tennis extérieur sur cette commune.

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du bureau qui est désormais composé des membres suivants :

Céline SAPIN : présidente
Stéphane GOKELAERE : trésorier
Guillaume LAROCHE : secrétaire

L'association devait reconduire, au mois de novembre, la sortie à l'OPEN INTERNATIONAL DE TENNIS DE ROANNE, qui avait été très appréciée l'année dernière, mais le tournoi n'a finalement pas eu lieu. Une sortie sur un autre tournoi international est en réflexion pour l'année prochaine.

Les inscriptions pour l'année 2024 se feront lors de notre AG, qui aura lieu le vendredi 12 janvier 2024, à 20 heures, à la salle Chinardet.

Le prix de la cotisation devrait rester inchangé, à savoir 30 € par famille.

Si vous ne pouvez pas être présents à l'AG pour les inscriptions, vous pouvez vous adresser à la mairie ou à Céline SAPIN (06.83.11.48.20 – celine.sapin@orange.fr).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour jouer au tennis, en famille ou avec les autres membres de l'Association.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 !

Le bureau



Le club CESTI basket se porte bien. Cette année, nous avons dépassé la centaine de licenciés, 114 exactement avec une recrudescence chez les babys (4 à 6 ans) avec un effectif de 14 basketteurs. A noter également, le retour d'une équipe senior masculine. Inscrite en départemental 4, cette nouvelle équipe trouve ses marques et commence à engranger quelques victoires. Notre équipe féminine n'est pas en reste puisqu'elle compte plusieurs victoires.

Le club CESTI reste dynamique en organisant plusieurs manifestations festives dans l'année (repas à emporter, repas dansant, boudin des anciens, vente de truites et de gaufres ...) Mais elle est également très présente au niveau sportif: organisation d'un plateau baby, encouragement de l'équipe de France féminine de basket à Roanne, matchs tous les week end dans nos gymnases communaux, et formation de nos pinsons jeunes arbitres.



Associations

CLASSE EN 4

Salut les conscrits ! Et oui, nous changeons de décade cette année. Nous avons déjà commencé à nous réunir en 2023 en organisant une vente de lasagnes au mois de juin et une buvette lors du concert de Gospel le 8 décembre 2023 afin de préparer au mieux le banquet.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 2 février à 20h30 à la maison Chinardet et si vous ne nous avez pas encore rejoints vous êtes les bienvenus, conscrits de la 4 !

Contact :

Lydie AUDET : 06.52.54.34.97

Sandrine CHAVANON : 06.72.50.04.97

Le banquet des classes est fixé au samedi 28 septembre



COMITE DES FETES

En sommeil depuis presque 20 ans.

Cela serait chouette qu'il se réveille avec de nouvelles personnes pour ramener une vie de village. Jeune et moins jeune si vous êtes motivés, lancez-vous !

Le comité des Fêtes met à disposition des associations de Saint Igny de Roche une friteuse de 12,5 l et une machine à hot dog à demander à Sandrine Chavanon Tel 03.85. 26.32.41.

Il met également à disposition des verres en plastique lavables à demander à Marie Noëlle Farizy Tel 03.85.26.35.31.

Société de Chasse Le Roitelet

Association de chasse communale présidée par Georges Delhomme, Le Roitelet compte environ 25 adhérents.

Aux Saint Ignions s'ajoutent quelques personnes des communes environnantes, pour former un groupe convivial autour de notre passion commune qu'est la chasse.

Et au-delà de la passion, notre activité vise également à réguler les nuisibles (renards, blaireaux, sangliers, chevreuils) qui, malheureusement, occasionnent parfois des dégâts dans les exploitations, qu'elles soient agricoles ou forestières.

Notre plan de chasse nous permet de prélever 13 chevreuils, auxquels s'ajoutent parfois un (ou quelques) sanglier(s), quand nous avons la chance de pouvoir en débusquer un.

Grâce aux propriétaires qui nous permettent de chasser sur leurs terrains et que nous remercions au travers de ce bulletin, nous prenons toujours autant de plaisir, dans le respect des règles de sécurité et le sens du partage de l'espace public avec les autres passionnés de nature.

Pour équilibrer notre budget, notre association organise chaque année plusieurs événements festifs, dont le concours de pétanque pour le 15 août qui, en 2023 encore plus que les autres années, a rencontré un franc succès puisque pas moins de 70 doublettes se sont affrontées dans une ambiance sportive et conviviale.

Forts de ces succès, concernant 2024, nous avons donc le plaisir de vous annoncer les événements suivants :

- Concours de belote : le 10 mars
- Repas des propriétaires : 21 juillet
- Concours de pétanque : 15 août

Traditionnellement, le 15 août est aussi l'occasion pour Le Roitelet de venir à la rencontre de tous les Saintignons : faire connaître notre association, partager notre passion (pourquoi pas faire naître quelques vocations !), mais aussi tout simplement faire connaissance, en partageant le verre de l'amitié avec les habitants de la commune.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Georges Delhomme : 06 48 85 04 58

Eric Dumonceau : 06 82 19 26 80



Alors, Le Roitelet attend TOUS les Saintignons à un vin d'honneur à la Salle des Sports, à partir de 11h30, le Jeudi 15 août ! Venez nombreux !



En attendant, Le Roitelet vous souhaite une très bonne année 2024 !!!

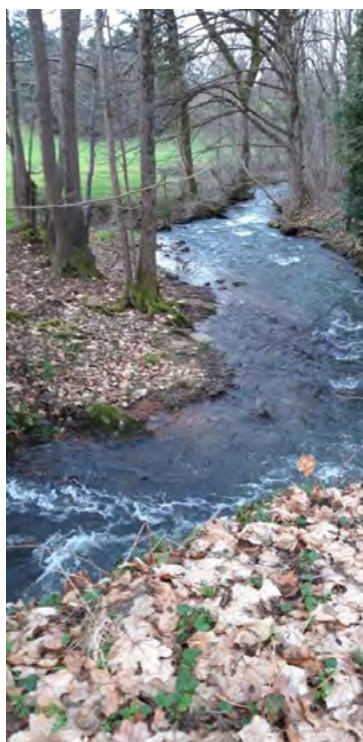


Associations

Le Corps en Fête

C'est toujours avec enthousiasme que nous nous retrouvons pour suivre les cours de zumba et gym dans la salle de sport à la bonne saison et dans la salle des fêtes en hiver, les lundis de 19h45 à 21h15. Merci à notre coach Chloé pour son entrain et sa bonne humeur.

Si vous voulez nous rejoindre
ou pour des renseignements :
Tél : 06.85.92.19.60
Le bureau



La société de pêche " la Saumonée"

Bonjour à tous,

Comme vous avez pu le constater, les évènements climatiques de ces dernières années n'ont guère été propices à la pratique de notre activité qu'est la pêche. De ce fait, nous remarquons une baisse sensible de nos adhérents notamment des jeunes.

Si notre secteur n'offre malheureusement pas de nombreux secteurs de pêche, la Saumonée s'emploie à entretenir et à aleviner l'étang des Traives ainsi qu'une partie du Botoret et de l'Aron en 1ère catégorie dites rivières à truite.

Notre assemblée générale est prévue le vendredi 26 janvier à la salle Chinardet à 18H00

La pêche en 1ère catégorie sera ouverte à partir du 9 Mars 2024 muni d'une carte fédérale de pêche délivrée sur www.cartedepeche.fr en choisissant de préférence La Saumonée comme société bénéficiaire. Nous vous souhaitons une bonne Année et d'excellentes parties de pêches en 2024.

Pour le bureau
le Secrétaire, Jean Marc PIOT
Jean-marc.piot@wanadoo.fr
0682996348

Classe en 9

L'association des classes en 9 s'est réunie le 17 décembre pour son assemblée générale. Un nouveau bureau a été constitué : Julien Guinot président, Céline Sapin vice-présidente, Patrick Lamure trésorier et Stéphanie Dufour secrétaire. Une prochaine réunion est programmée le 14 janvier 2024 à la salle Chinardet à 10h30 pour la bonne année autour d'une galette afin d'organiser la manifestation d'une vente de repas à emporter qui se déroulera le dimanche 24 mars 2024 et de préparer la sortie de la demi-décade ou coup du milieu programmé le samedi 26 octobre 2024. Les conscrits du village souhaitant rejoindre notre association peuvent contacter notre président Julien Guinot au 0627402440.



Calendrier des manifestations

Vendredi 19 janvier : Vœux du Maire

Dimanche 10 mars : Concours de belote organisé par Le Roitelet

Dimanche 24 Mars : Vente de repas à emporter organisé par les classes en 9

Dimanche 24 Mars : Thé dansant organisé par Saint Igny Cafés Rencontres

Dimanche 26 mai : Marché aux puces organisé par les classes en 8

Vendredi 7 juin : Vente de Lasagnes organisée par les classes en 4

Vendredi 14 juin : Estivales Saintignionnes

Vendredi 21 juin : Fête de l'école

Vendredi 28 juin : Estivales Saintignionnes

Jeudi 15 août : Concours de Pétanque organisé par Le Roitelet.

Samedi 28 septembre : Fête des classes en 4

Dimanche 13 octobre : Repas des aînés



Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Téléassistance Filien ADMR

Faites appel à



CHATEAUNEUF

Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30-16h30

03.85.26.23.49

info.chateauneuf@fede71.admr.org

Ou à nous rendre visite...

PRISE EN CHARGE
ET RÉDUCTIONS
D'IMPÔTS POSSIBLES

SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

CDI, CDD ou Job étudiant
Temps Plein ou Temps partiel
Débutant accepté - Formation possible



DEVENEZ
BÉNÉVOLE

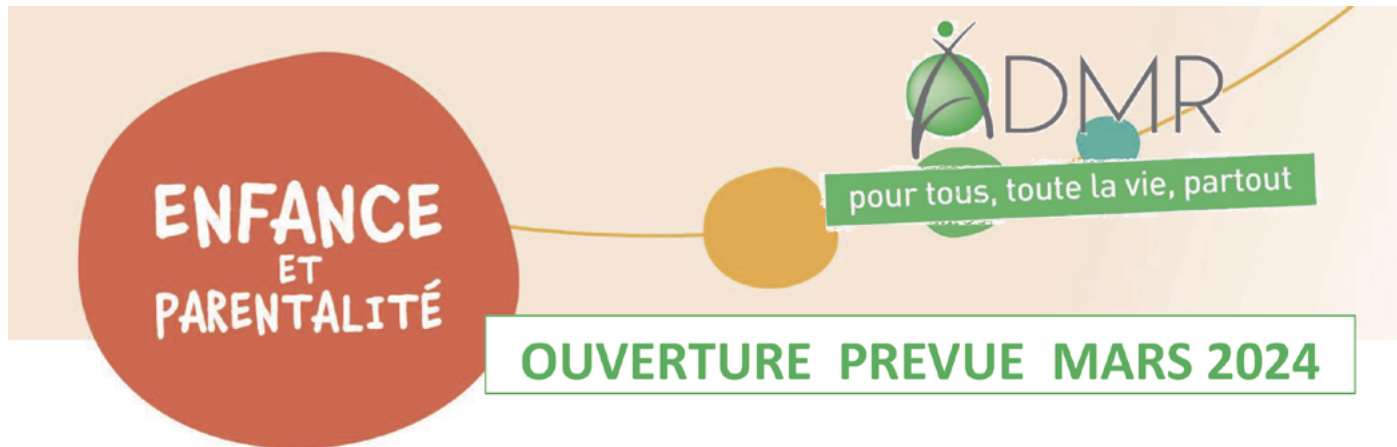
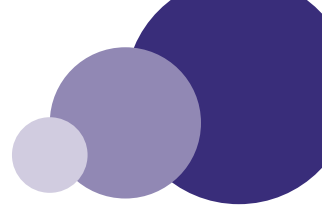
Pour les aider à bien vivre chez eux,

sortez de chez vous!

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !
Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité,
pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous!





Micro-crèche ADMR

A Saint Igny de Roche

Confiez-les-Nous

L'ADMR vous propose une solution d'accueil à mi-chemin entre la crèche traditionnelle et la garde d'enfant à domicile.

**La micro-crèche sera ouverte de 6h à 19h30
Du lundi au Samedi**

La structure accueille les enfants de 2 mois à 6 ans et est agréée pour 12 enfants maximum.

Le plus de la Micro-crèche

- Une petite structure où chaque enfant peut s'épanouir, évoluer à son rythme, jouer, apprendre
- Une organisation plus souple et la possibilité d'horaires élargies
- Une relation de proximité pour répondre à vos besoins et à ceux de vos enfants

Pour vous inscrire

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription dès maintenant

Auprès de la Référente Technique :

Marie Charlotte LAROCHE

Par téléphone au 06 42 37 49 72

Ou par Mail micro-creche-stigny@fede71.admr.org

Des professionnels à vos côtés :

Vos enfants seront encadrés par 5 professionnels recrutés pour leurs compétences et leurs qualités relationnelles



Les bonnes raisons de choisir l'ADMR

Proximité

Qualité de service

Dimension humaine

Offre globale

70 ans d'expérience



Associations cantonales



Avec près de 80 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- **FORMATION** : Les formateurs proposent: Initiation aux Premiers Secours –Prévention Secours Civique –Gestes Qui Sauvent –Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson – Formation à destination des jeunes publics – Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans) – Enfants (de 6 à 8 ans) –Juniors (9 à 11 ans).
- **SECOURISME** : 11 secouristes en fin d'année 2023. A la demande des associations, les

secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

- **CATASTROPHES** : (en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

- **VISITES** : Compte tenu du « Covid » les visites dans les EHPAD et R.P.A. doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.

- **VESTIBOUTIQUES** : A prix très modiques vous pouvez acheter : vêtements –chaussures – linge de maison etc à:

- La Clayette au 2bis, chemin de Beuillon : ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9h à 11h30.

Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

Chauffailles au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14h 30 à 17h- vendredi de 9h à 12h- samedi de 14h à 17h.

Ces vestiboutiques sont OUVERTS A TOUS

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19

Responsable postes de secours : Séverine MICHAUD : 06 62 35 89 90

« action sociale : Georges VELUT : 06 88 44 33 25

« formation : Michèle BASSET : 06 88 11 24 45

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :

Théâtre à Chauffailles : 6 et 7 janvier 2024

Théâtre à St Christophe en Brionnais : 10 mars 2024

Loto à Marcigny : 6 octobre 2024

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

NOUVEAUX BENEVOLES = NOUVELLES ACTIONS



AMICALE DU DON DE SANG DE CHAUFFAILLES

Si vous êtes âgé(e)s de plus de 18 ans et jusqu'à la veille de vos 71 ans vous serez les bienvenus(e)s à la Salle Léonce Georges - Rue Gambetta à CHAUFFAILLES aux dates indiquées ci-après :

Les MERCREDIS de 8 h 30 à 12 h 30 3 janvier – 6 mars -15 mai – 10 juillet - 4 septembre - 30 octobre

N'hésitez pas, il faut environ 1 heure pour ce don, anonyme et gratuit. Prenez rendez-vous en vous inscrivant sur le site : dondu-sang.efs.santé.fr

Les bénévoles de l'Amicale peuvent s'occuper de vos enfants pendant le don.

Une collation vous est proposée, c'est un temps qui vous permettra de bien récupérer.

D'avance MERCI. Bonne année et surtout la santé pour tous.

Contact : Président Henri-Claude LAVENIR - 06.31.00.75.47

Associations cantonales



pimms
médiation

CHAUFFAILLES

PIMMS MÉDIATION, DES SERVICES UTILES POUR VOUS !

Pimms Médiation c'est :

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein desquels les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

**Pôle Emploi, CAF, CPAM, Impôts, MSA, Retraites, Point Justice...
EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis...**

La recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching,...

Point Conseil Budget : Gestion du budget familial avec conseils...
Médiation, soutien aux agriculteurs.
Toute difficulté, question administrative...!

Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB, espèces ou chèque)
Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).



France Services
Proche de vous au quotidien

12 SITES PIMMS MÉDIATION BOURGOGNE DU SUD !

Les PIMMS Médiation informent, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives. Ils contribuent à résoudre les difficultés.

Avec le Pimms Médiation, les démarches deviennent plus faciles !



SéniorMobile

Vous souhaitez vous déplacer pour des :

- Sorties, des activités
- RDV au Pimms Médiation
- RDV médicaux
- Courses, pharmacie, train
- Visites à un proche
- Ateliers numériques...



Ateliers Numériques GRATUITS!

- Prendre en main un équipement informatique (Ordinateur, smartphone, tablette, visio etc.)
- Envoyer, recevoir, gérer vos mails
- Naviguer sur internet: recherches, annonces, achats...
- Installer et utiliser des applications, gérer vos photos
- Apprendre les bases du traitement de texte, tableur...

**En un seul rendez-vous, le Médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !
Un problème ? Une question ? Venez au PIMMS !**

Démarche adressage

Point Conseil Budget

Recherche d'un emploi



CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances Publiques

ET BIEN PLUS ENCORE !

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h/ Mercredi de 8h30 à 16h



chauffailles@pimmsmediation.fr

03 85 24 29 50

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Besoin d'aide pour vos démarches sur internet ?
Un conseiller numérique vous accompagne !
Gratuit, pour tous et sans rendez-vous

**TOUS LES MERCREDIS MATIN
DU 13 MARS AU 17 AVRIL 2024**

À partir de 9h

Maison des Associations

50 impasse de Mont Seleige - 71170 SAINT-IGNY-DE-ROCHE

Renseignements : van71@saoneetloire71.fr - 03 85 26 35 12 (Mairie)

Infos départementales



Ce nouveau service de médiation numérique s'adresse à toute personne qui a besoin d'aide pour accéder à des services dématérialisés : **pour accomplir une démarche administrative** auprès d'une administration ou d'un opérateur de service public (CAF, Pôle emploi, CPAM, MSA, CARSAT, impôts...) ou **pour accéder à un service essentiel** de la vie quotidienne (transport, logement, énergie...). Il permet aussi aux usagers **d'acquérir des compétences de base** à travers une offre de formation adaptée et **d'accéder aux multiples facettes de la culture numérique**.

TROIS OFFRES PROPOSÉES



Service de médiation numérique ponctuel

Accompagnement aux démarches administratives, impression d'un document, recherche d'information, etc.

Permanences accessibles sans rendez-vous, sur une demi-journée par commune.



Ateliers d'initiation ou de perfectionnement

Gagner en assurance et en autonomie dans les usages du numérique.

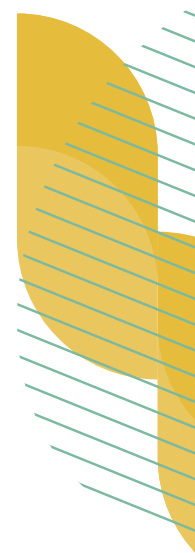
Ateliers organisés sur plusieurs sessions pour un même groupe d'apprenants (jusqu'à 10 personnes) et proposés sur une durée de 8 semaines, à raison d'une demi-journée par semaine.



Sensibilisation à la culture numérique

Outils de médiation culturelle adaptés favorisant l'expérimentation, comme l'initiation à la programmation et à la fabrication numérique. Une petite bibliothèque constituée de « supports papier » au contenu « simple et rapide à lire » est également proposée en complément de collections numériques.

Actions événementielles proposées dans le cadre du réseau de la lecture publique, en lien avec les bibliothèques et points lecture du territoire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

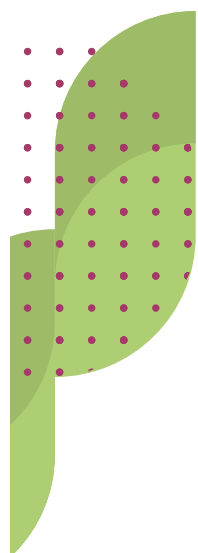
Le Département met ce nouveau service à disposition des collectivités qui en font la demande.

Animé par un **médiateur numérique départemental**, Van⁷¹ sillonnera les communes du département pour rendre son action visible dans les communes et transporter le matériel nécessaire pour les permanences numériques, les ateliers d'initiation et de perfectionnement et la médiation culturelle.

L'équipement numérique est constitué d'ordinateurs portables, de tablettes, d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante multifonction, d'une imprimante 3D, d'une découpeuse vinyle, ainsi que des outils nécessaires à la connexion internet (de préférence depuis le réseau du lieu d'accueil, ou en 4G).

Ce service numérique itinérant se déplace **dans les zones principalement rurales ne proposant pas de services liés aux usages du numérique**. Il ne fait en aucun cas concurrence aux offres de services locales déjà implantées. **Un lieu d'accueil** (salle communale, bibliothèque...) doit être mis à disposition par la collectivité d'accueil pour installer le matériel et accueillir le public.

Le service numérique itinérant Van⁷¹ est soutenu par l'État.



Sornin – Jarnossin

Au FIL de l'EAU



Un nouveau contrat de rivière lancé début 2024

Le comité de rivière Sornin Jarnossin a validé début novembre 2023 le programme du prochain contrat de rivière qui devrait être signé au printemps 2024. La stratégie retenue vise à accompagner le territoire dans l'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique : évaluer et anticiper ses effets, améliorer la résilience des milieux aquatiques et adapter les usages. Le programme d'action est disponible sur le site web du SYMISOA (téléchargements → comité de rivière).



Retour sur les travaux réalisés en 2023 :



Le Bézo et la digue à Charlieu : septembre 2023, fin des terrassements

- **Renaturation du Bézo à Charlieu sur 600 mètres linéaires, reconstruction de la digue et création d'un sentier découverte.** La plantation d'environ 11 000 plants et l'installation des supports ludiques le long du sentier auront lieu cet hiver.
- **Restauration de la ripisylve** (végétation des berges) par pose de clôtures en retrait, installation d'abreuvoirs et de passerelles, et plantations sur plusieurs secteurs du Sornin et du Jarnossin
- **Entretien de la ripisylve** dans les secteurs à enjeux humains forts, et maintenance des aménagements antérieurs.
- **Restauration de la continuité écologique sur le Jarnossin** par effacement du seuil des Sottes



Démarche Eau'Défi

Nous avons lancé au printemps 2023 la démarche Eau'Défi, pour définir une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin. Les élus ont souhaité y associer l'ensemble des acteurs du territoire, pour coconstruire un projet partagé par tous, et le plus adapté possible au territoire. L'objectif est de trouver un nouvel équilibre entre une disponibilité des ressources qui devient capricieuse et les besoins du territoire pour la nature et les activités humaines. Un comité de suivi, composé de représentants de l'ensemble des acteurs du territoire, sera chargé d'élaborer la stratégie avec l'appui d'un bureau d'étude et d'un prestataire spécialiste des processus de concertation et coconstruction multi acteurs. Environ 2 années de travail s'annoncent avant d'aboutir à un plan d'action. Des réunions publiques ponctueront les étapes de la démarche pour rendre compte de son avancement et de ses résultats.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU SORNIN

Le Syndicat des eaux auquel vous appartenez se trouve à la mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

Il se compose de 23 communes et également d'une partie de Chauffailles, La Clayette, et Chandon.

Nous exportons aussi à Mars et Belmont.

Cela représente 13 100 habitants et 525 kilomètres de canalisations.

L'eau que nous buvons provient de 3 sources à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, 2 puits à Saint-Martin-du-lac et 1 puits à Iguerande. Nous avons besoin de 852 000 m³ pour satisfaire notre besoin annuel (cela représente 46 % de nos ressources).

Au niveau national, les fuites représentent 3,2 m³ par jour et par kilomètre. Notre syndicat ne perd que 0,81 m³ par jour et par kilomètre. Pour la quatrième année consécutive nous avons un rendement supérieur à 82 %.

Pour cette année, nous avons renouvelé 4 508 mètres linéaire de canalisation et 1 200 mètres linéaire de branchements ... afin d'améliorer encore notre rendement.

Notre consommation moyenne est de 57 m³ par habitant. Le mètre cube coûte 3,74 euros.

Veolia nous aide à orchestrer l'ensemble des besoins du syndicat.

CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 30 € par an soit 7090 assainissements autonomes (12 700 habitants).

A quoi servent ces 30 € annuel ?

assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne

avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions

accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)

conseiller sur les différentes filières

aider en cas de litiges

aider en cas de vente de propriété

faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Ce service est assuré par trois techniciens et une secrétaire et génère 190 000€ de recette servant uniquement à son fonctionnement.

En 2021, 60% des ANC étaient conformes

En 2022, 67,7% des ANC sont conformes

En 2024, le service s'attachera à rechercher activement les habitants qui avaient des travaux à réaliser sous un an et ceux dont la pollution est avérée.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !

Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré

Ne plus considérer les mares comme des poubelles

Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière

Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

SPANC du BRIONNAIS

39 Grande Rue

71340 IGUERANDE

Tél : 03.85.25.94.20

Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires : Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h



Les entreprises de notre commune

LES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE

Les artisans

Côté Jardin : Paysagiste

Chemin du Bois de Vessien

Lorcet Thierry : Paysagiste

Route de Coublanc

Art Rénovation : Plâtrier, peintre

Chemin du Bois de Vessien

Menuiseries Duperron : Menuiserie

Route de l'Artisanat

Ets Parry : Plâtrerie, peinture

Route de Artisanat

EBHB : Travaux forestiers

Route de l'Artisanat

Applic chap 71 : Carreleur Moreira Alain

Route de la Garenne

PLUsinage : Mécanique générale et industrielle de précision

Route des Crozes

Tout en un solution : Bertrand de Saint Aubert plomberie et bâtiment. Pose de pompes à chaleur

Rue Jean André Robin

Schied Damien Récupération : Recyclage de débris métalliques, ferrailles et épaves

Chemin des Petits Souliers

Les Services

Christa Service : secrétaire organisation service support aux entreprises Christa De Saint Aubert

Rue Jean André Robin

Soufiane Khadiri : Infographiste, création de film, d'affiche

Rue Jean André Robin

Chetaille Christophe : dépannage informatique

Impasse de Mont-Selaïge

Kalypto santé : Santé Adaptation Sport

Route de l'Artisanat

Le Manège : cours d'équitation

Route des Tomachots

Maison d'accueil : Famille accueillante pour personne âgée ou adulte handicapé

Rue Jean André Robin

Les Commerces

Lilioselou Marmite et cocotte : restauration rapide sur les marchés

Chemin du Bois de Vessien

Multiple rural : Bar, épicerie

Sarl Septe, Lefevre

Rue de l'Aron

Atlas : Vente de meubles

Grand Route du Botoret

Les Artisans d'Art

Poterie de St Igny de Roche : vente et cours de poterie

Rue de l'Alouette

Martinand Gérald : Artiste sculpteur

Impasse des Suires

Domeignoz Christine : artisan relieur doreur

Chemin du Bois de Vessien

Les industries

ACF : chaudronnerie

Impasse Les Saignes

Mécano Soudure de L'Aron

Route de l'Etang de Cadolon et Impasse Les Saignes

Les assistantes maternelles

Cassandra Troncy : Route des Tronchères

Christine Verchère : Chemin de la vieille route

Magalie Launay : Chemin du Bois de Vessien

Marie Noëlle Farizy : Grand Route du Botoret

Stéphanie Michallet : Rue de l'Aron

Les Agriculteurs

Grégory Durantet : Route des Combes

Michel Déverchère : Route de Broussaillons

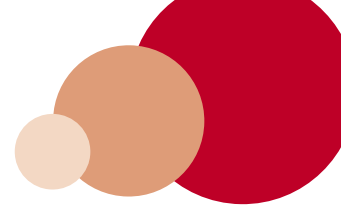
Pascal Verchère : Chemin de la Vieille Route

Patrick Lamure : Chemin du Montet

Vincent Grapeloup : Route des Pins

Vincent Vermorel : Route des Pierres

Répertoire des numéros utiles



Mairie : 03.85.26.35.12
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Le soir à partir de 20h00, week-end et jours fériés.
112

N° d'appel d'urgence utilisable dans l'Union Européenne, en cas d'accident, d'agression ou toute situation de détresse. Un opérateur traite directement votre appel et vous dirige vers le service concerné. Ce n° gratuit est accessible depuis un poste fixe, un portable ou une cabine téléphonique.

Centre Hospitalier Pays Charolais Brionnais
03.85.81.80.00

Hôpital de Roanne 04.77.44.30.00
Clinique du Renaison 04.77.44.45.00
Centre antipoison (Lyon) 04.72.11.69.11
Centre des Grands Brûlés (Lyon) 04.78.61.89.50

Médecins

8 rue Gambetta Chauffailles
Dr Dhaiby : 03.85.26.54.06
Dr Micorek : 03.85.26.03.27

Les médecins du département

6 rue Gambetta Chauffailles 03.85.21.64.00

Centre de soins du Coteau

5 Albert Camus De 10h à 22h
Sans rendez-vous du lundi au dimanche

Borne de Téléconsultation médicale

Pharmacie Centrale de Chauffailles 03.85.26.01.14
Pharmacie de Belmont de la Loire 04.77.63.60.91
Pharmacie de St Denis de Cabanne 04.77.60.06.96
Pharmacie de la Clayette 06.44.07.99.77
Pimms de Baudemont : 06.44.07.99.77

Pharmacies

Pharmacie Centrale 03.85.26.01.14
Pharmacie de la Fontaine 03.85.26.01.78

Chirurgiens-dentistes

Mme Fouilland 03.85.26.03.84
Mr Neacsu 03.85.26.10.99

Cabinets d'infirmièr(e)s

Mme Berthelier, Charliot, Ravinet
Chauffailles 03.85.84.68.83
Mmes Hertzig&Ducher, Mr Sadot :
Chauffailles 03.55.87.00.63 / 06.76.97.79.23
Mmes Dartevel, Fayard, Laroche, Massard, LARGERON:
Chauffailles 03 85 26 13 68
Mmes Bezacier, Desbat, Guillot, Odin, Guinet
Belmont-de-la-Loire : 04.77.63.61.60 / 06.64.63.59.16

Diététicienne

Mathilde Rory 06.35.02.21.82

Kinésithérapeutes

Mme Demurger 03.85.26.02.83
Mme Thivolle 03.85.26.14.52
Mr Rousseau 03.85.84.63.41
Mr Donet 03.85.26.34.77

Ostéopathes

Mme Bayard 03.85.26.69.08
Mr Georges 06.67.17.75.73
Mr Baudry 03.85.53.05.76

Sage-femme

Mme Jondet 06.75.60.80.32

Sophrologue et Hypnose

Mme Moral 06.09.64.41.06

Psychomotricienne

Camille Nolot 06.58.18.52.94

Cardiologue

Mme Kaaki 09.70.19.53.07

Vétérinaire

Mr Covarel 03.85.26.04.92

Défibrillateur

Salle des Fêtes : 8 Impasse Mont Selaige

Maison d'Accueil : 39 Rue Jean André Robin

Kalypso Santé : 136 Route l'artisanat

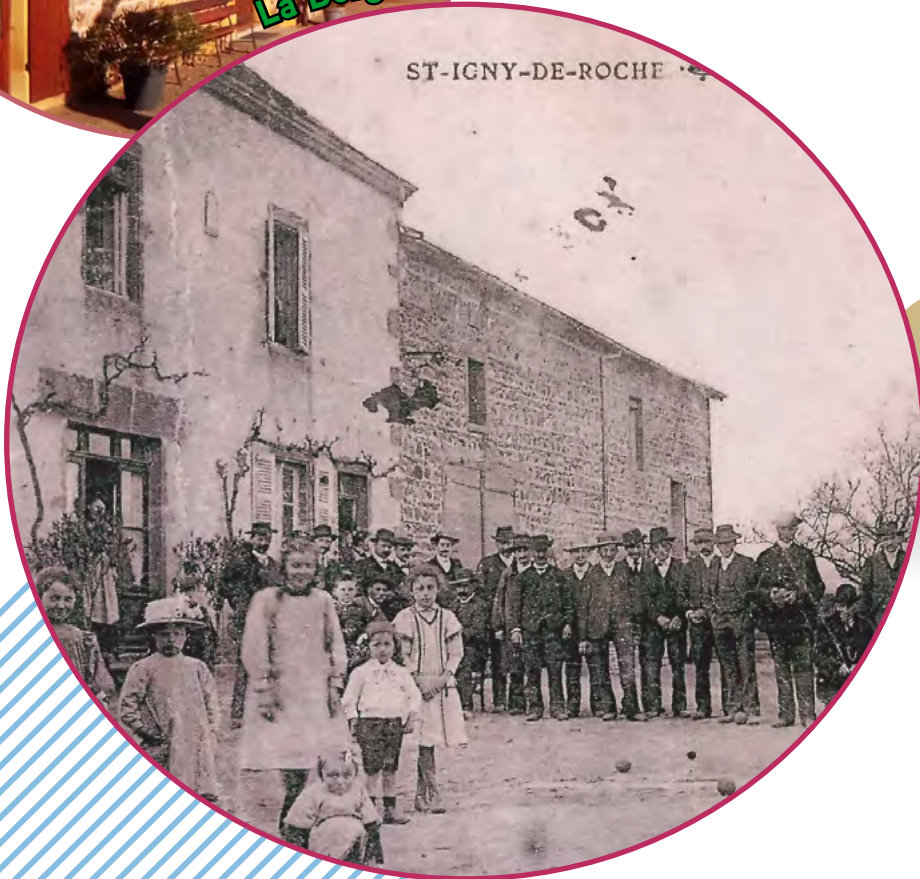


Carrière de CADON

La carrière de Cadolon



La Bergerolle



ST-IGNY-DE-ROCHE